

JUILLET 2015

Les entreprises bretonnes à l'international



Les entreprises bretonnes à l'international

Données de référence

Les données de cadrage sont issues des données de référence du commerce extérieur de la France, élaborées et publiées par la Direction générale des douanes et droits indirects, sur le site internet des chiffres du commerce extérieur : <http://lekiosque.finances.gouv.fr/> et des données transmises par les douanes régionales de Bretagne. Les statistiques régionales du commerce extérieur sont établies, tout comme les statistiques nationales, par l'exploitation des informations contenues dans les Documents Administratifs Uniques (DAU) ou les Déclarations d'Échange de Biens (DEB). La ventilation par département (puis, par agrégation, par région) est effectuée selon les principes suivants :

- À l'exportation : c'est le département d'exportation des marchandises qui est mentionné : il est bien précisé qu'il s'agit du lieu initial à partir duquel les marchandises sont exportées et non pas le département du siège social de l'entreprise qui exporte.
- À l'importation : c'est le département de destination réelle des marchandises importées qui doit être indiqué (et non le département du siège social de l'importateur).

Toutefois, cette règle générale n'est pas retenue pour les échanges de gaz naturel et d'électricité (par gazoduc ou ligne haute-tension) : flux attribués par convention à la région Ile-de-France et au département de Paris (75).

Les entreprises sont identifiées au niveau régional et départemental suivant la localisation de leur siège. Les données des entreprises identifiées au niveau régional ou départemental ne doivent pas être reliées aux statistiques régionales du commerce extérieur correspondantes. Les données des entreprises sont élaborées en fonction du département du siège des entreprises, information issue du répertoire des entreprises SIRENE. En revanche, les statistiques régionales sont élaborées en fonction du département de départ (à l'exportation) et d'arrivée (à l'importation) des marchandises, information issue des données douanières. Le nombre d'opérateurs peut évoluer au cours des mois à venir en fonction des opérations qui peuvent être comptabilisées et ajustées a posteriori par les services douaniers pour l'année 2014.

Données enquête

Les résultats sont issus de l'analyse des données de l'enquête sur les pratiques et les besoins des entreprises bretonnes à l'international, adressée par mail (du 19 mars au 6 mai 2015) à près de 3 500 contacts identifiés dans des entreprises réputées actives à l'international. Les résultats portent sur les 324 réponses exploitables et se basent sur un poids identique de chacune des entreprises.

Données IDE – Investissements Directs Etrangers

Les données (actualisation fin 2014) sont extraites de l'observatoire régional « Invest in Bretagne », animé par Bretagne Développement Innovation (sources données : Bretagne Commerce International, Bretagne Développement Innovation). Tous les sites d'entreprises implantés en Bretagne, disposant d'un SIRET et dont l'actionnaire direct est une entreprise étrangère sont intégrés. Les franchises ne sont pas prises en compte.

Publication éditée par la CCI Bretagne et Bretagne Commerce International

Directeurs de la publication
Alain Daher
Gilles Falc'hun

Responsables de la publication
Gwenc'hlan Le Gal
Gilbert Hascoët

Rédaction
Blandine Le Verger
Charles Texier

Création graphique
Rodhamine

ISSN
en cours

La reproduction des informations de ce document est autorisée sous réserve de la mention source : « CCI Bretagne – Bretagne Commerce International »

L'Open de l'international organisé le 6 juillet 2015 à Saint-Brieuc est le bon moment pour vous présenter cette première édition des « Entreprises bretonnes à l'international ».

Le contenu est riche et répond à une ambition simple : fournir une information synthétique et actualisée du positionnement économique de la Bretagne et de ses entreprises à l'international.

Représentant 4,2% de la richesse nationale mais seulement 2,4% des exportations*, la région présente un taux d'ouverture de son économie qui reste en deçà des espérances que l'on peut placer dans le commerce international pour favoriser la croissance de nos entreprises. Faible valeur ajoutée de certaines productions, défaut de locomotives industrielles, etc. Les causes de cette relative fragilité sont diverses.

Mais, avec Pierrick Massiot, Président du Conseil régional de Bretagne, nous sommes convaincus et ce document nous le démontre, que la Bretagne dispose de toutes les ressources pour jouer pleinement son rôle dans les échanges économiques mondiaux. « L'excellence bretonne sait attirer les investisseurs ». Ses deux principales filières industrielles (Industrie agro-alimentaire et Numérique) concentrent en effet les investissements étrangers et près de 200 établissements de ces deux secteurs sont à capitaux étrangers. Plus encore, il existe une vraie volonté de nos entreprises de dynamiser leurs activités à l'import ou à l'export. En témoigne les 6 entreprises sur 10 qui déclarent souhaiter renforcer leur équipe à l'international dans les deux prochaines années.

Car au-delà de la connaissance partagée de données, il nous est en effet apparu essentiel de faire figurer dans cette publication les principales préoccupations et méthodes de travail de nos entreprises. Accroître la présence de nos entreprises à l'international est l'objectif que nous poursuivons et sur lequel nous travaillons au quotidien aux côtés des entrepreneurs et de leurs équipes. Mieux les connaître pour mieux les servir reste une nécessité pour Bretagne Commerce International, le Conseil régional de Bretagne et le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie de Bretagne.

Bonne lecture à toutes et tous,

ALAIN DAHER
PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DE RÉGION BRETAGNE

GILLES FALC'HUN
PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE
DE BRETAGNE COMMERCE
INTERNATIONAL

DONNÉES DE RÉFÉRENCE

- 4 **Les échanges internationaux en Bretagne**
- 5 **Zones d'échanges**
- 6 **Profil des entreprises bretonnes qui exportent**

DONNÉES ENQUÊTE

- 8 **Profil des répondants**
- 9 **La fonction internationale dans les entreprises**
- 10 **Les exportations et les importations**
- 12 **Les implantations d'entreprises bretonnes à l'étranger**
- 13 **Perspectives à l'international**
- 14 **Les pays visés**
- 15 **Les freins et les besoins en matière d'accompagnement à l'international**

DONNÉES INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

- 16 **Les investissements directs étrangers en Bretagne**
- 17 **Les pays d'origine des investisseurs étrangers**
- 18 **Les activités privilégiées par les investisseurs étrangers**
- 19 **Les territoires visés par les investisseurs**

Les échanges internationaux en Bretagne

Les résultats suivants sont issus des données de référence du commerce extérieur de la France, élaborées et publiées par la Direction générale des douanes et droits indirects.

La Bretagne se positionne au 12^e rang des nouvelles régions françaises, assurant 2,4% des exportations nationales. Elle occupe le même rang parmi les régions importatrices avec 2,1% des importations de la France.

Ces chiffres marquent une ouverture relativement faible de l'économie bretonne à l'international au regard de sa contribution à la richesse nationale (4,2% du PIB français).

La répartition territoriale des exportations et importations de la Bretagne est cohérente avec celle du poids économique que représente chaque département. 39,7% des exportations et 41,8% des importations proviennent de l'Ille-et-Vilaine.

BRETAGNE 12^e RANG DES NOUVELLES RÉGIONS FRANÇAISES

BRETAGNE
EXPORTATIONS



2,4%

des exportations nationales

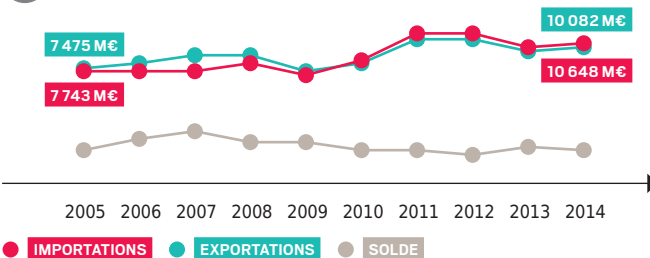
BRETAGNE
IMPORTATIONS



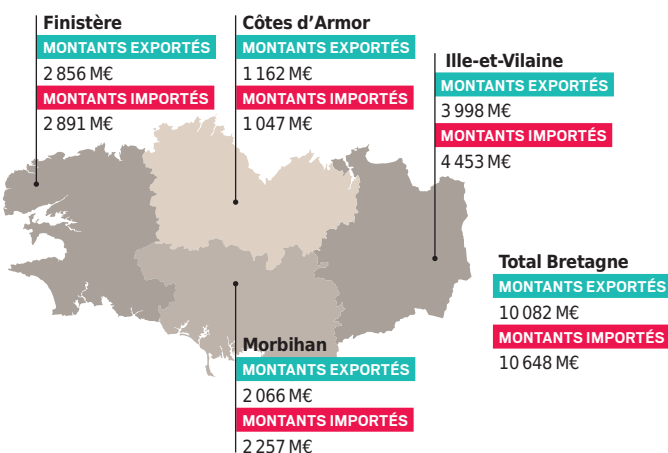
2,1%

des importations nationales

Une progression régulière des échanges sur 10 ans



Échanges par département

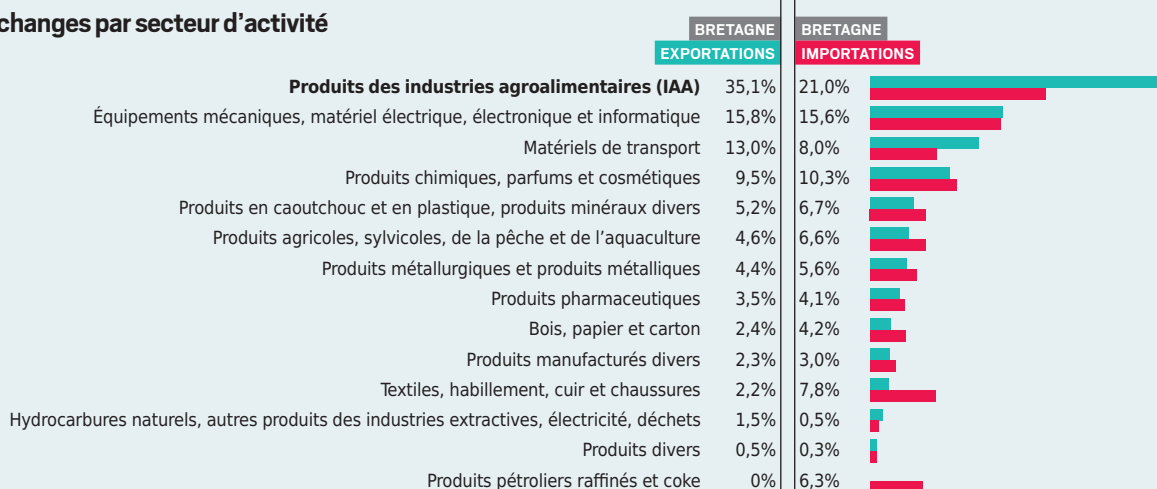


L'agro-alimentaire au centre des échanges

35% des exportations bretonnes concernent des produits agroalimentaires. Même si la part de l'agroalimentaire diminue tendanciellement dans les exportations de la Bretagne au cours des dernières années, ce secteur demeure le socle économique de l'export de la région.

Le secteur des matériels de transport, est fortement orienté à la baisse depuis 2012. Le secteur des produits chimiques, cosmétiques, plastiques, minéraux et divers, représente le 2^e poste breton (export/import).

Échanges par secteur d'activité



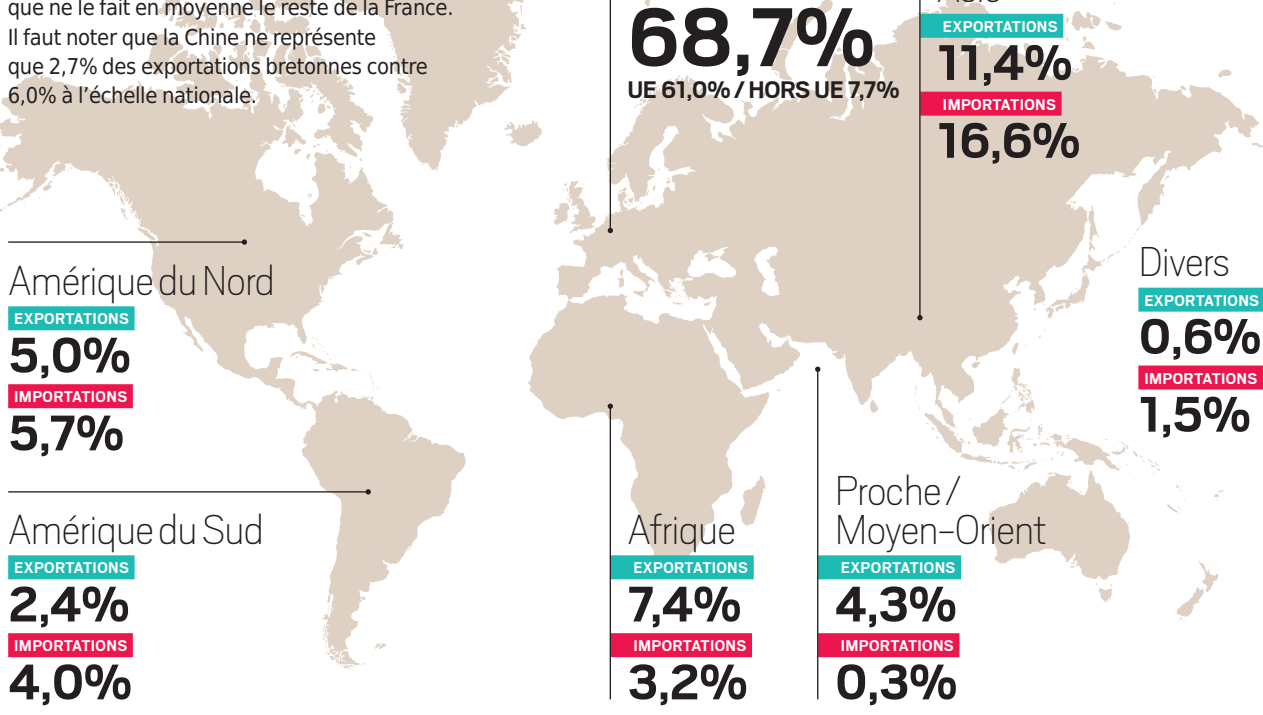
Zones d'échanges

L'Europe représente près de 70% des échanges de la Bretagne aussi bien au niveau des exportations que des importations.

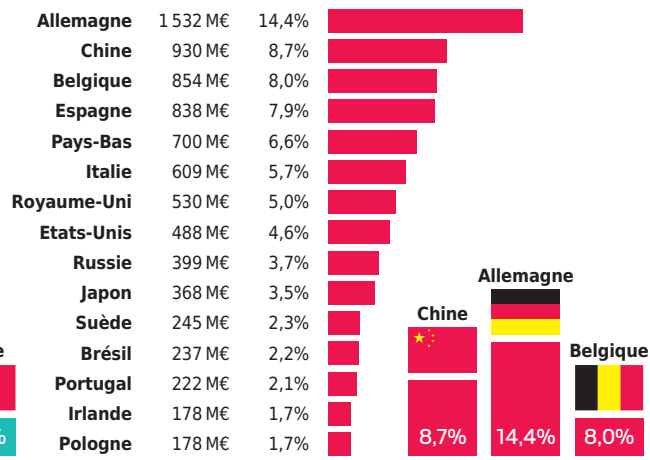
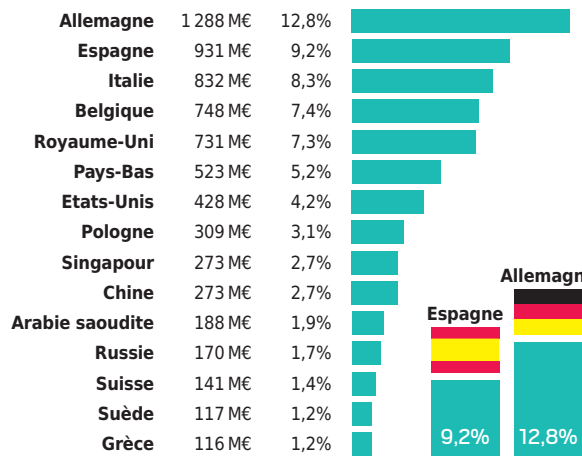
Tout comme à l'échelle nationale, l'Allemagne reste le premier partenaire commercial de la Bretagne. La région travaille cependant davantage avec le Royaume-Uni et l'Espagne que ne le fait en moyenne le reste de la France. Il faut noter que la Chine ne représente que 2,7% des exportations bretonnes contre 6,0% à l'échelle nationale.



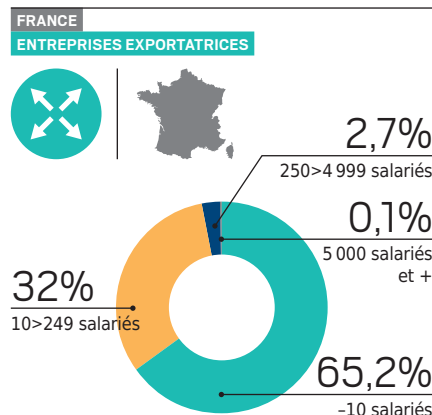
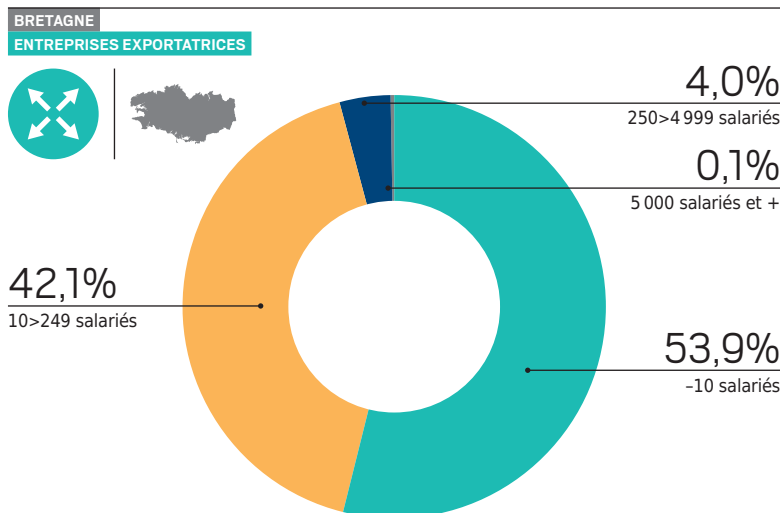
L'Europe concentre l'essentiel des échanges internationaux bretons



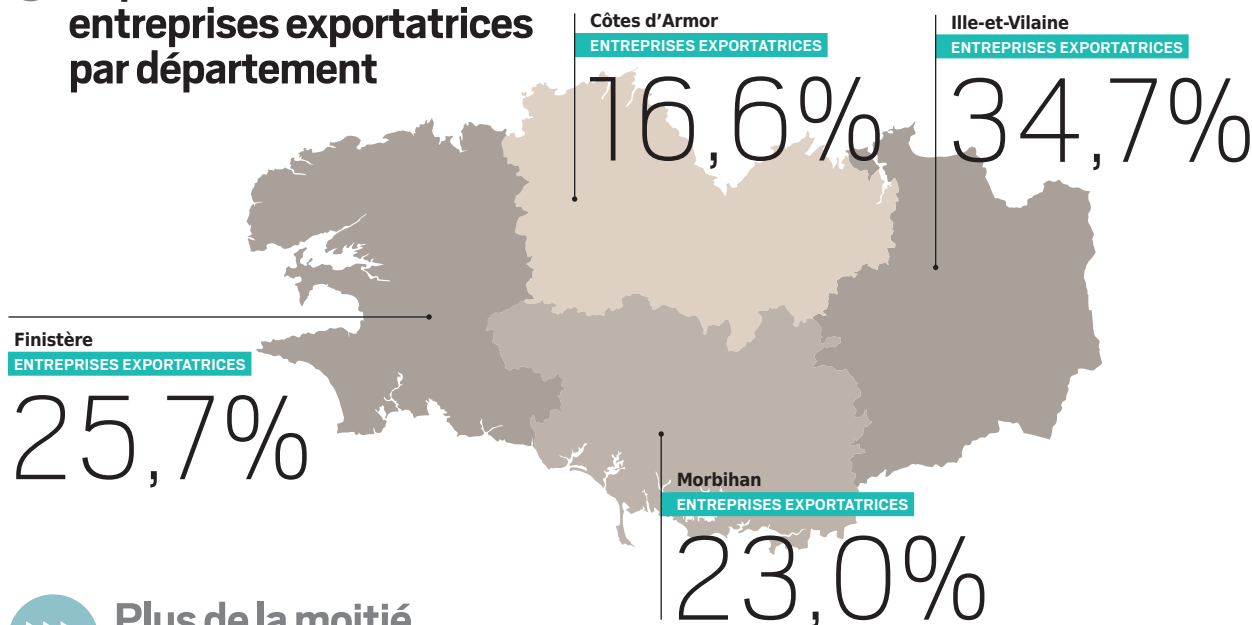
Principaux pays d'échanges



Profil des entreprises bretonnes qui exportent



► Répartition des entreprises exportatrices par département



Plus de la moitié des entreprises qui exportent ont moins de 10 salariés...

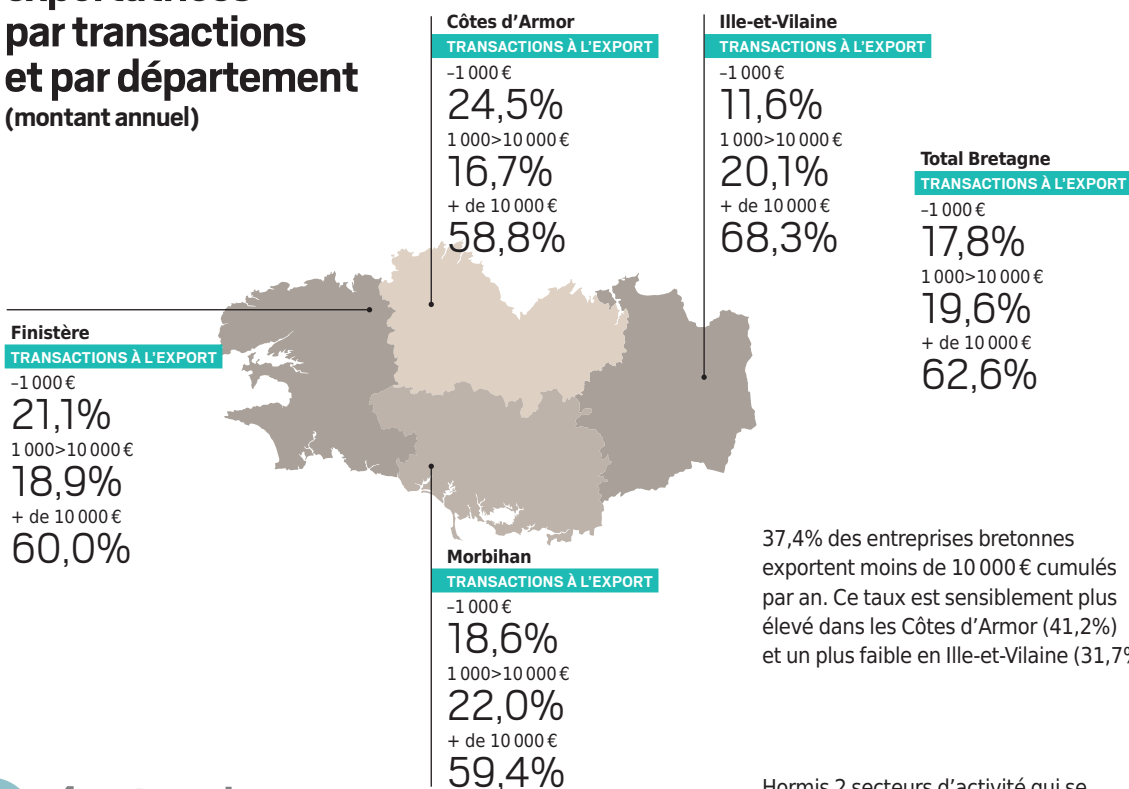
... et un tiers sont implantées en Ille-et-Vilaine

La Bretagne compte un peu plus de 3 500 entreprises exportatrices. Elles représentent 2,9% du total national des entreprises exportatrices, alors que la région accueille 5,0% des établissements de France.

Ceci positionne la Bretagne au 13^e rang national en nombre d'entreprises exportatrices.

96,0% des entreprises exportatrices bretonnes ont moins de 250 salariés. La part des entreprises de 10 à 249 salariés qui exportent est nettement supérieure en Bretagne par rapport au niveau national.

▶ Répartition des entreprises exportatrices par transactions et par département (montant annuel)

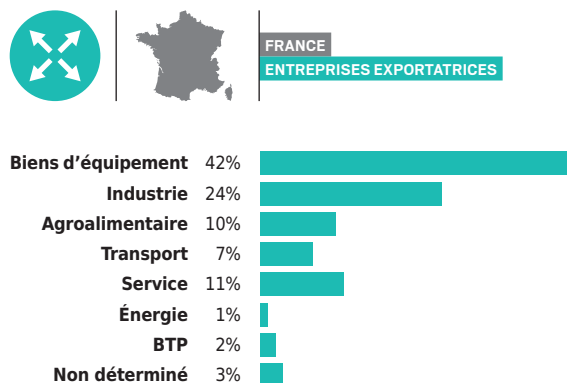
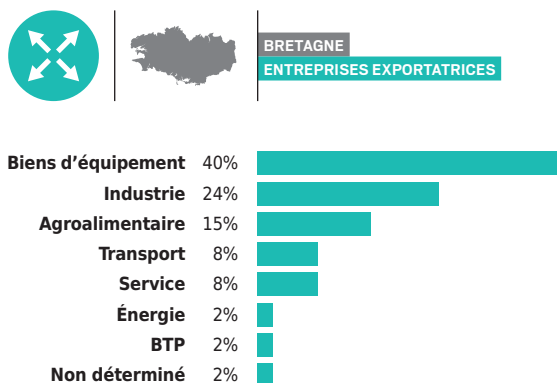


37,4% des entreprises bretonnes exportent moins de 10 000 € cumulés par an. Ce taux est sensiblement plus élevé dans les Côtes d'Armor (41,2%) et un plus faible en Ille-et-Vilaine (31,7%).

€ **4 entreprises sur 10 réalisent des exportations annuelles inférieures à 10 000 €**

Hormis 2 secteurs d'activité qui se distinguent, la répartition sectorielle des entreprises exportatrices de la Bretagne est dans l'ensemble à l'image de celle de la France. Il faut toutefois noter que la proportion d'entreprises agroalimentaires exportatrices est supérieure de 5 points et celle des services inférieure de 3 points.

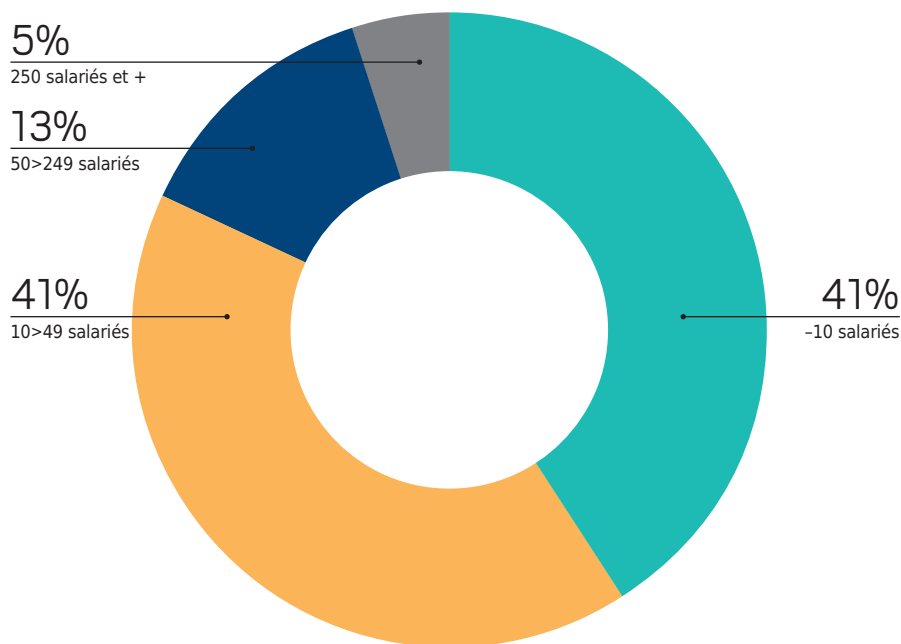
▶ Répartition sectorielle des entreprises exportatrices



Profil des répondants

Bretagne Commerce International et la CCI Bretagne ont mené dans le cadre de la mise en place de cette publication, une enquête afin de mieux connaître les pratiques et les besoins des entreprises bretonnes. Les résultats suivants sont issus de l'analyse des données de cette enquête. Ils portent sur 324 réponses exploitables, soit près de 10% des entreprises réputées actives à l'international et se basent sur un poids identique de chacune des entreprises.

▶ Répartition des répondants par tranche d'effectif



95%

des entreprises répondantes ont moins de 250 salariés



79%

d'entreprises répondantes exportent



20%

des entreprises répondantes appartiennent à un groupe et ...



39%

d'entreprises répondantes importent



2/3

d'entre elles décident de la politique internationale à mener.



21%

d'entreprises répondantes ont au moins une implantation à l'étranger

La fonction internationale dans les entreprises

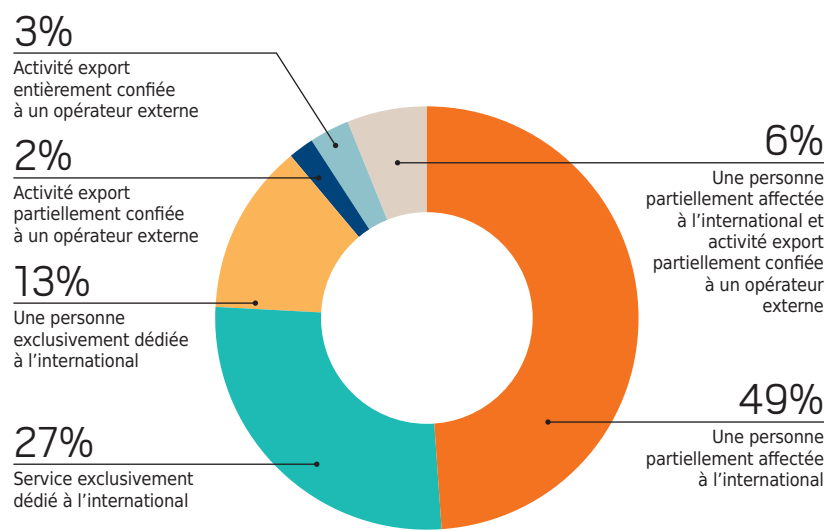
La fonction internationale est encore assez peu structurée dans les entreprises répondantes. Ce constat s'explique pour partie par la faiblesse des flux traités en moyenne par chacune des entreprises. Moins d'un tiers d'entre elles déclare avoir un service exclusivement dédié à l'international. La fonction se résume le plus souvent (dans une entreprise sur 2) à une personne partiellement affectée à cette mission. Les entreprises de 50 salariés et plus sont plus nombreuses à avoir un service constitué de plusieurs personnes. Peu d'entreprises font le choix de confier leur activité export à des opérateurs externes.

Le contact terrain est le mode de prospection le plus pratiqué au sein des entreprises (cité par 56% des répondants). 174 entreprises ont déclaré participer à des salons professionnels nationaux ou internationaux (73% en tant qu'exposants contre 27% comme visiteurs). La vente en ligne présente une marge de progression importante puisque pratiquée seulement par 11% des répondants.

La moitié des répondants proposent leur plaquette et/ou leur site internet en langues étrangères. Les catalogues sont encore assez peu traduits en langues étrangères (seulement dans 28% des entreprises). Parmi les autres outils proposés, les entreprises citent le plus souvent les documentations/fiches techniques et les vidéos de présentation d'entreprise.

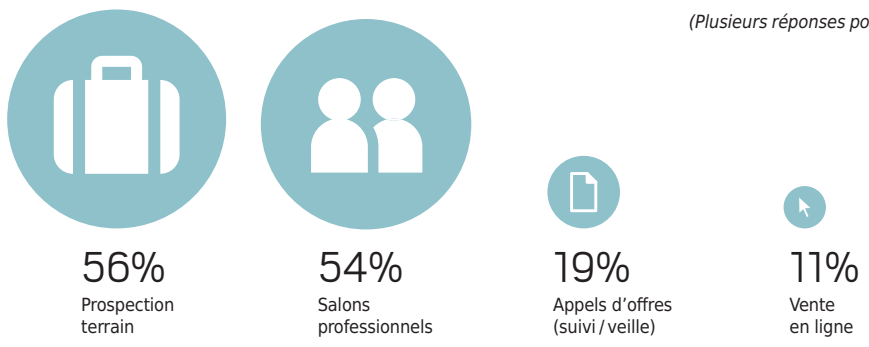


La fonction internationale encore peu développée dans les entreprises



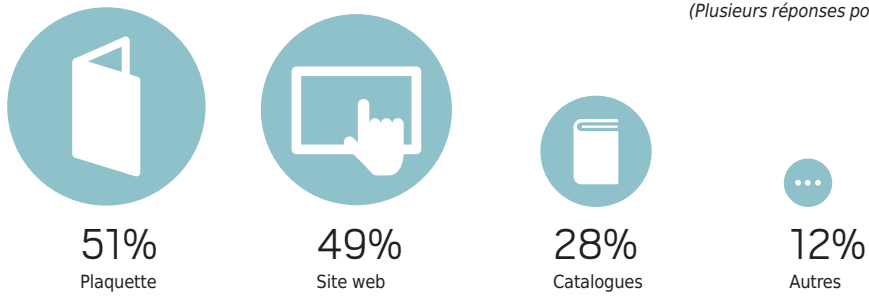
Le contact terrain privilégié comme méthode de prospection

(Plusieurs réponses possibles)



Des outils de communication « classiques » en langues étrangères pour la moitié des entreprises

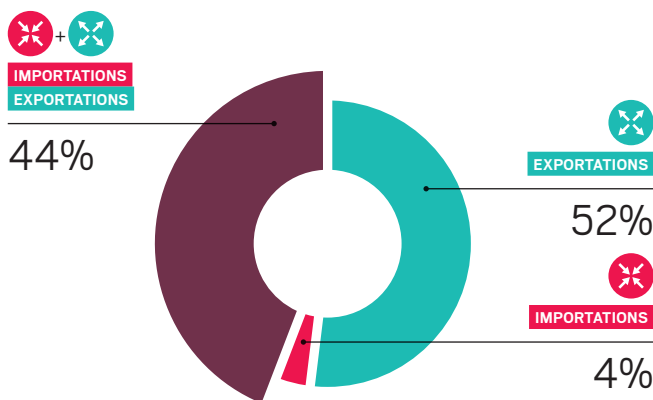
(Plusieurs réponses possibles)



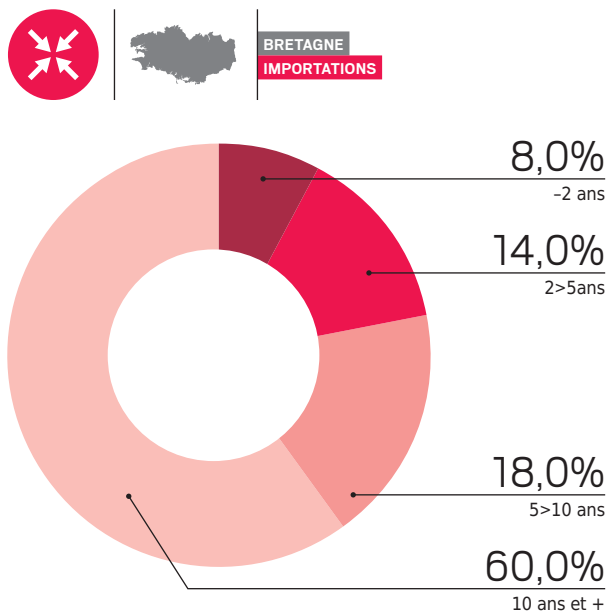
Les exportations et les importations

Plus de 4 entreprises répondantes sur 10 réalisent à la fois des opérations d'export et d'import.

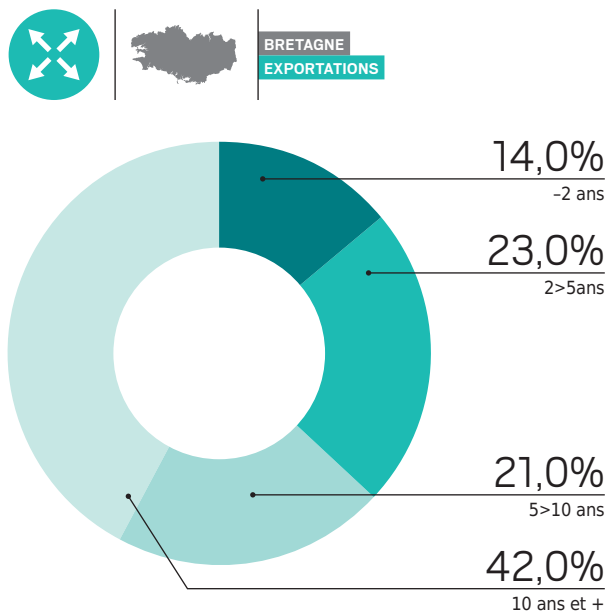
Si la majorité des entreprises répondantes sont tournées vers l'international depuis 5 ans ou plus (respectivement 63% des entreprises pour l'export et 78% des entreprises pour l'import), le tissu se renouvelle puisqu'elles sont 14% à déclarer s'être lancée dans l'export depuis moins de 2 ans et 8% à faire des opérations d'import.



► Répartition des entreprises par ancienneté dans leur activité d'import / export



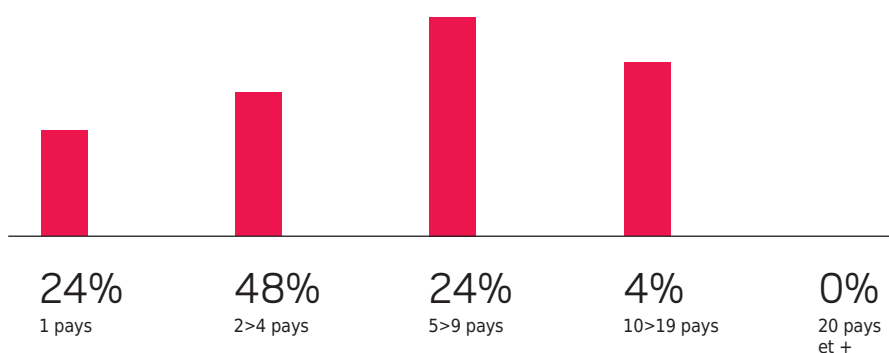
60% des entreprises importent depuis plus de 10 ans



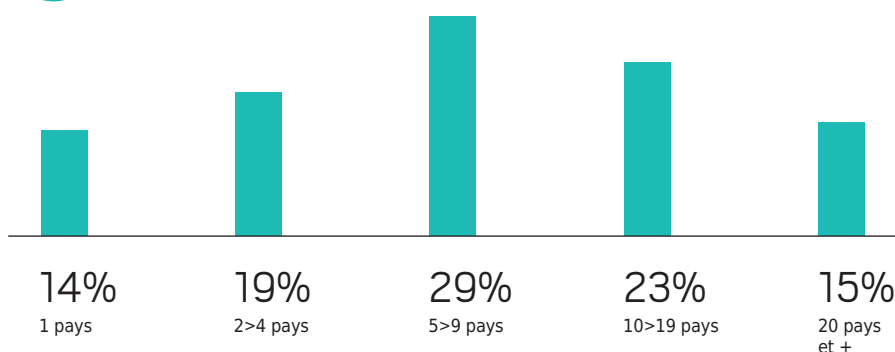
2/3 des entreprises exportent depuis plus de 5 ans



4 pays partenaires en moyenne à l'import

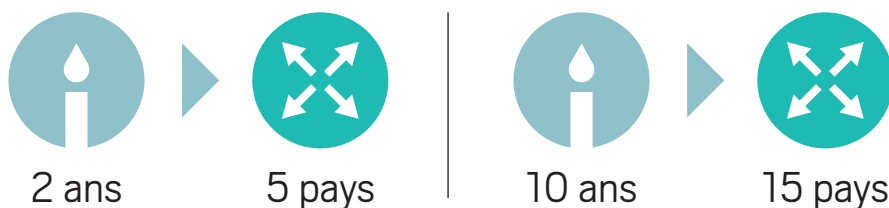


11 pays partenaires en moyenne à l'export



Le nombre moyen de pays partenaires est plus élevé à l'export qu'à l'import : en moyenne une entreprise réalise des opérations d'export dans 11 pays tandis qu'elle réalise des achats internationaux dans 4 pays. Ces données sont stables par rapport à l'étude réalisée en 2011.

▶ Ancienneté des entreprises à l'international et nombre moyen de pays partenaires export



L'ancienneté à l'export influence le nombre de pays vers lesquels l'entreprise va exporter ses produits et/ou ses services. Plus une entreprise est mature à l'export, plus elle déclare de pays partenaires différents. Ainsi les entreprises qui exportent depuis moins de 2 ans, déclarent 5 pays partenaires en moyenne alors que ce chiffre atteint plus de 15 pour celles qui réalisent des opérations d'export depuis 10 ans et plus.

▶ Taille des entreprises et nombre moyen de pays partenaires export



Le nombre moyen de pays partenaires à l'export est corrélé à la taille de l'entreprise. Ainsi les entreprises de moins de 10 salariés exportent en moyenne vers 8 pays tandis que celles de 250 salariés et plus déclarent en moyenne 20 pays partenaires à l'export.

Le nombre de pays partenaires déclaré pour les importations est, quant à lui, moins dépendant de la taille ou de l'expérience à l'international de l'entreprise.

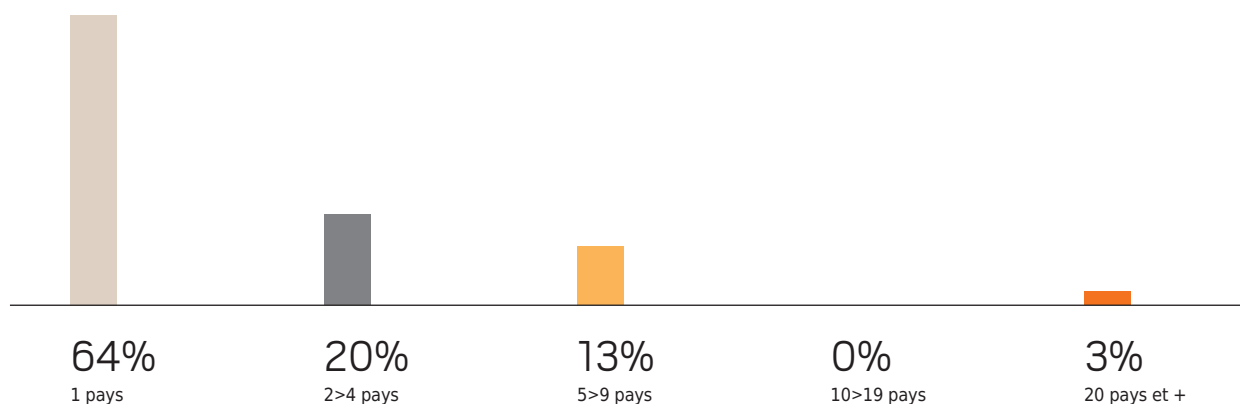
Les implantations d'entreprises bretonnes à l'étranger

Un peu plus d'une entreprise répondante sur cinq déclare être implantée dans au moins un pays étranger (21%). Les entreprises implantées à l'étranger sont généralement de taille assez importante (en moyenne 200 salariés). Parmi les entreprises qui disposent d'une implantation ou plus à l'étranger, 16% sont des TPE de moins de 10 salariés, alors qu'elles représentent 41% dans le total des répondants. En moyenne une entreprise présente à l'étranger, l'est dans 3 pays différents. La forme privilégiée pour l'implantation est très majoritairement la filiale.

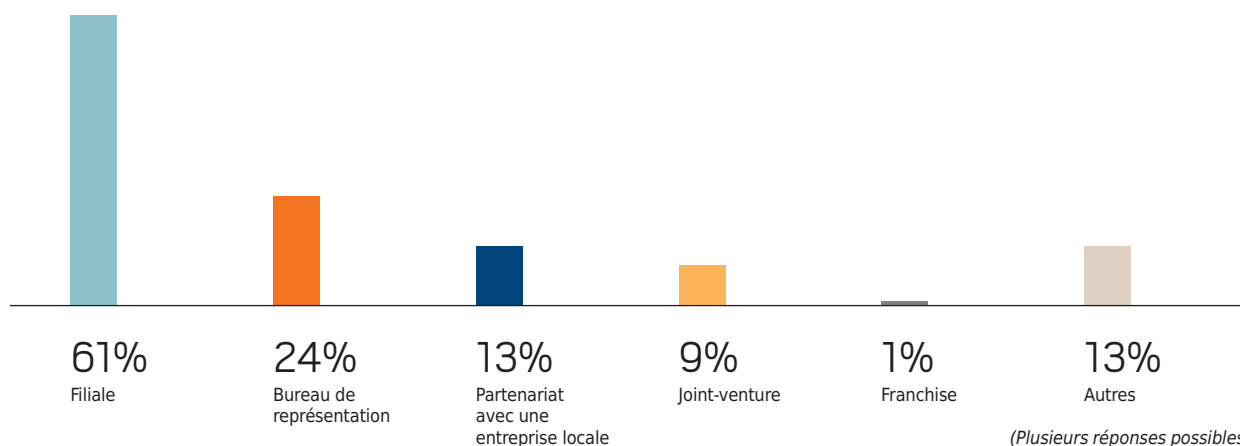


21% des entreprises répondantes déclarent avoir au moins une implantation dans un pays étranger

▶ Répartition des entreprises présentes à l'étranger par nombre de pays d'implantation...

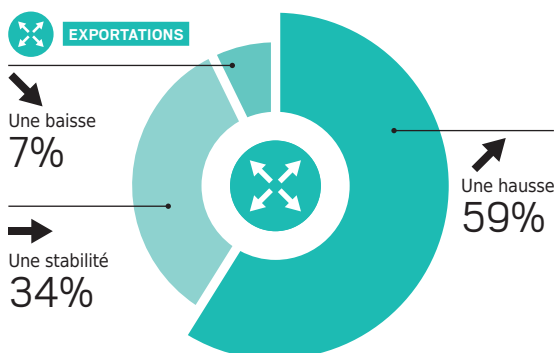


▶ ... et par nature d'implantation

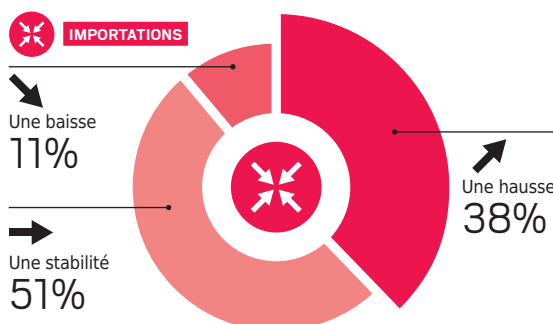


Perspectives à l'international

Perspectives d'évolution sur l'année



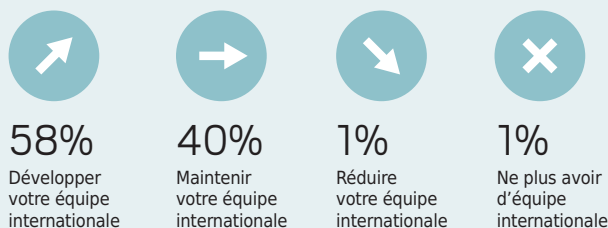
Malgré un contexte économique morose, les entreprises tournées vers l'international sont relativement optimistes et les perspectives encourageantes. 59% des entreprises répondantes anticipent une hausse de leur chiffre d'affaires export sur l'année 2015. À l'import l'évolution anticipée est un peu plus en retrait : 38% des entreprises prévoient une hausse de leurs achats internationaux.



Des perspectives positives pour l'export

Développer l'équipe en charge de la fonction internationale est une volonté largement partagée par les entreprises répondantes, quel que soit leur taille : 6 entreprises sur 10 déclarent vouloir développer cette fonction dans les deux ans à venir. Inversement seulement 1% déclare ne plus avoir d'équipe dans les deux prochaines années.

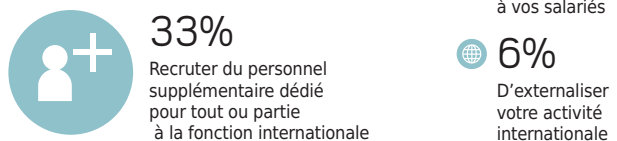
Près de 6 entreprises répondantes sur 10 prévoient de développer la fonction internationale au cours des deux prochaines années...



Des recrutements sont à prévoir dans les prochaines années sur ces fonctions : un tiers des entreprises déclarent vouloir recruter du personnel supplémentaire dédié pour tout ou partie à la fonction internationale. La formation des salariés n'est pas un axe prioritaire (cité par seulement 18% des entreprises répondantes). Seules 6% des entreprises prévoient d'externaliser leur activité internationale prochainement.

... principalement en recrutant du personnel supplémentaire...

(Plusieurs réponses possibles)



La prospection terrain et les salons professionnels sont efficaces selon les entreprises répondantes. Bien qu'en recul, ces deux méthodes arrivent en tête des méthodes de prospection à mettre prioritairement en place dans les deux ans. La réponse aux appels d'offres et la vente en ligne sont encore très peu pratiquées par les entreprises (respectivement 16% et 12% des entreprises).

... pour notamment mettre en place des actions de « prospection terrain »

(Plusieurs réponses possibles)

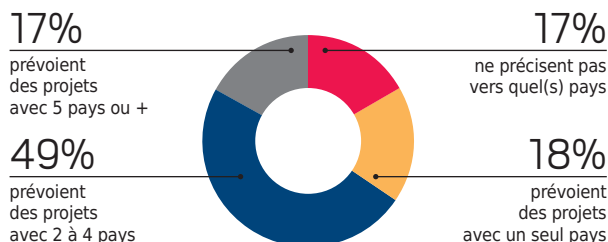


Les pays visés



Plus d'une centaine d'entreprises répondantes a des projets export avec de nouveaux pays dans les 12 prochains mois

Parmi les 107 répondants qui déclarent avoir des projets de développement à l'international vers de nouveaux pays :



Cartographie des projets à l'export (en nombre de citations)

Amériques
53

5 PREMIERS PAYS CITÉS

États-Unis (16)
Brésil (9)
Canada (7)
Argentine (5)
Uruguay (3)
Autres (13)

Europe
60

5 PREMIERS PAYS CITÉS

Allemagne (10)
Royaume-Uni (10)
Espagne (4)
Italie (4)
Russie (4)
Autres (28)

Asie /
Moyen-Orient
79

5 PREMIERS PAYS CITÉS

Chine (11)
Corée du Sud (5)
Inde (5)
Malaisie (5)
Vietnam (5)
Autres (48)

3

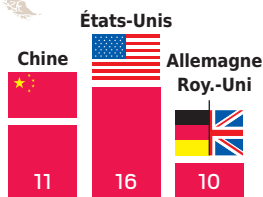
Non précisés



247 pays cités pour des projets d'export

L'Asie / Moyen-Orient et l'Europe sont les zones de prospection les plus citées.

Les États-Unis arrivent en tête dans le palmarès des pays visés par les entreprises répondantes. Viennent ensuite la Chine, l'Allemagne et le Royaume-Uni.



Afrique
43

5 PREMIERS PAYS CITÉS

Algérie (5)
Côte d'Ivoire (5)
Afrique du Sud (3)
Sénégal (3)
Tunisie (3)
Autres (24)

Océanie
9

5 PREMIERS PAYS CITÉS

Australie (5)
Nouvelle-Zélande (4)

Les freins et les besoins en matière d'accompagnement à l'international

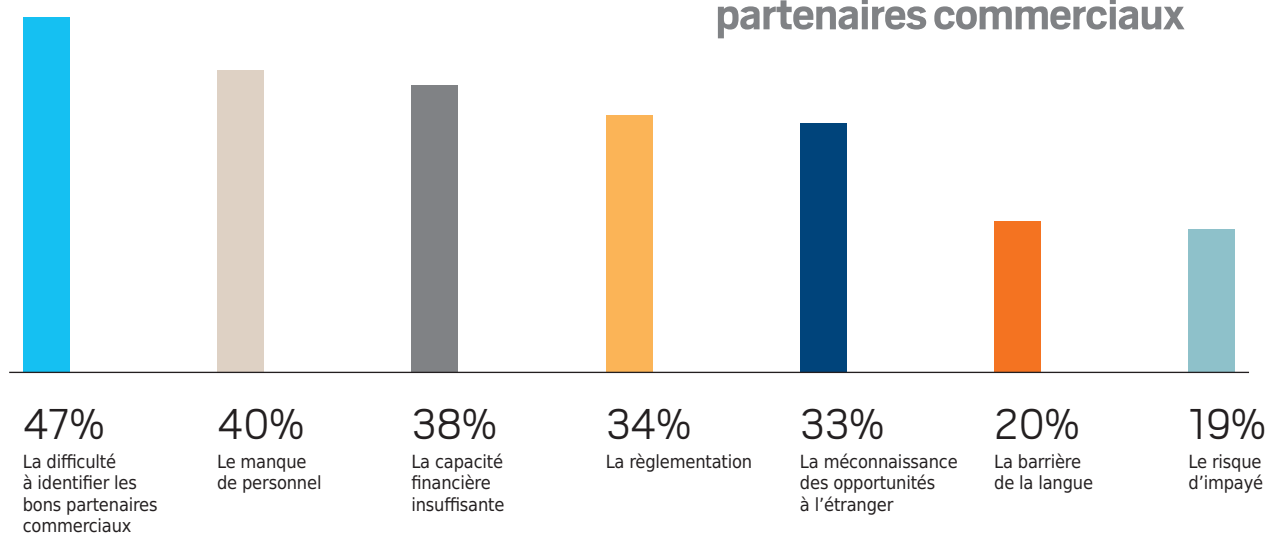
La difficulté à identifier les bons partenaires commerciaux arrive en tête des freins au développement international (cité par 152 entreprises, soit 47% des répondants).

Le manque de ressources humaines et financières est avancé par 4 entreprises sur 10. Le financement, l'accompagnement, l'information / conseil, arrivent très largement en tête des besoins exprimés par les entreprises (cités par 1 entreprise sur 4).

Freins au développement international



Une entreprise sur deux déclare avoir des difficultés à identifier les bons partenaires commerciaux

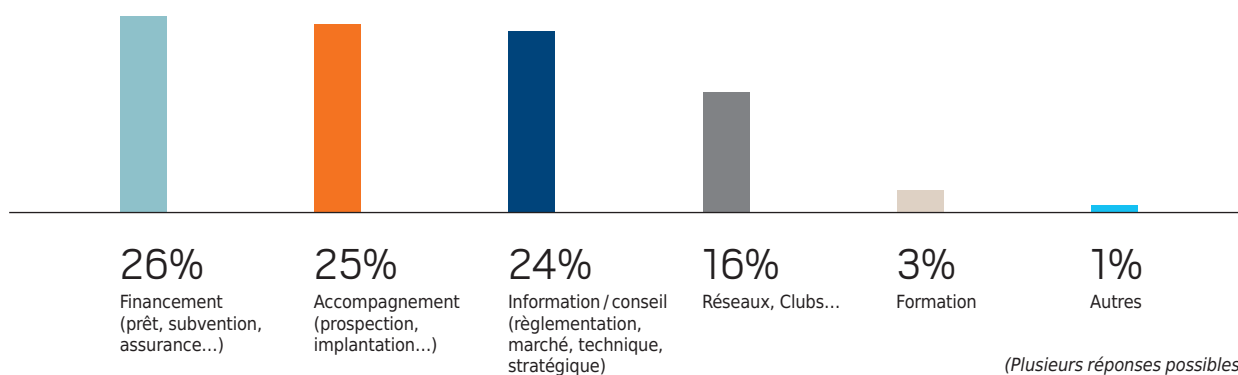


(Plusieurs réponses possibles)

Prestations d'accompagnement souhaités



Une entreprise sur quatre souhaiterait bénéficier de prestations d'accompagnement



(Plusieurs réponses possibles)

Les données suivantes sont extraites de l'observatoire régional « Invest in Bretagne » (actualisation fin 2014).

Les investissements directs étrangers en Bretagne



310

entreprises étrangères
présentes en Bretagne

481

établissements étrangers
présents en Bretagne : moins de 1%
des établissements bretons
(comparable à la moyenne nationale)



32 656

salariés dépendant
d'entreprises bretonnes
à capitaux étrangers



30

nationalités différentes
présentes en Bretagne.



65%

des établissements à capitaux
étrangers en Bretagne sont européens.

2,5%

des emplois
en Bretagne



190

établissements dans les filières
IAA et numérique ; les entreprises
étrangères privilégient ces 2 secteurs.



71%

des emplois dans les
établissements à capitaux étrangers
se situent dans le secteur productif.



1^{er}

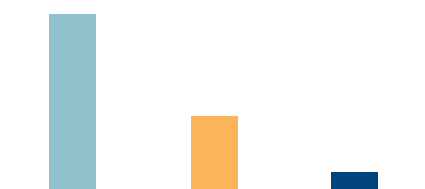
département
d'accueil :
l'Ille-et-Vilaine



62%

des sites dans les agglomérations
(polarisation des investisseurs étrangers
autour des grandes villes)

Taille des sites à capitaux étrangers en Bretagne



57%

-50
salariés

24%

50<250
salariés

6%

250
salariés et +

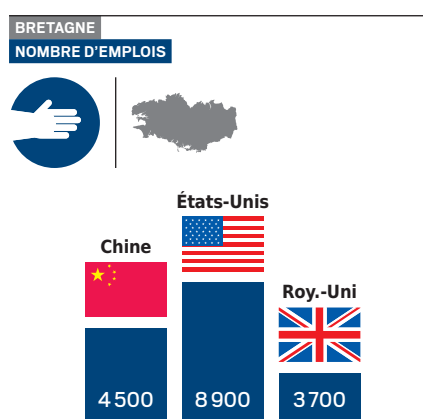
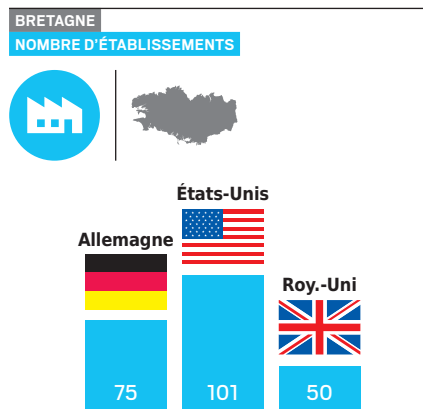
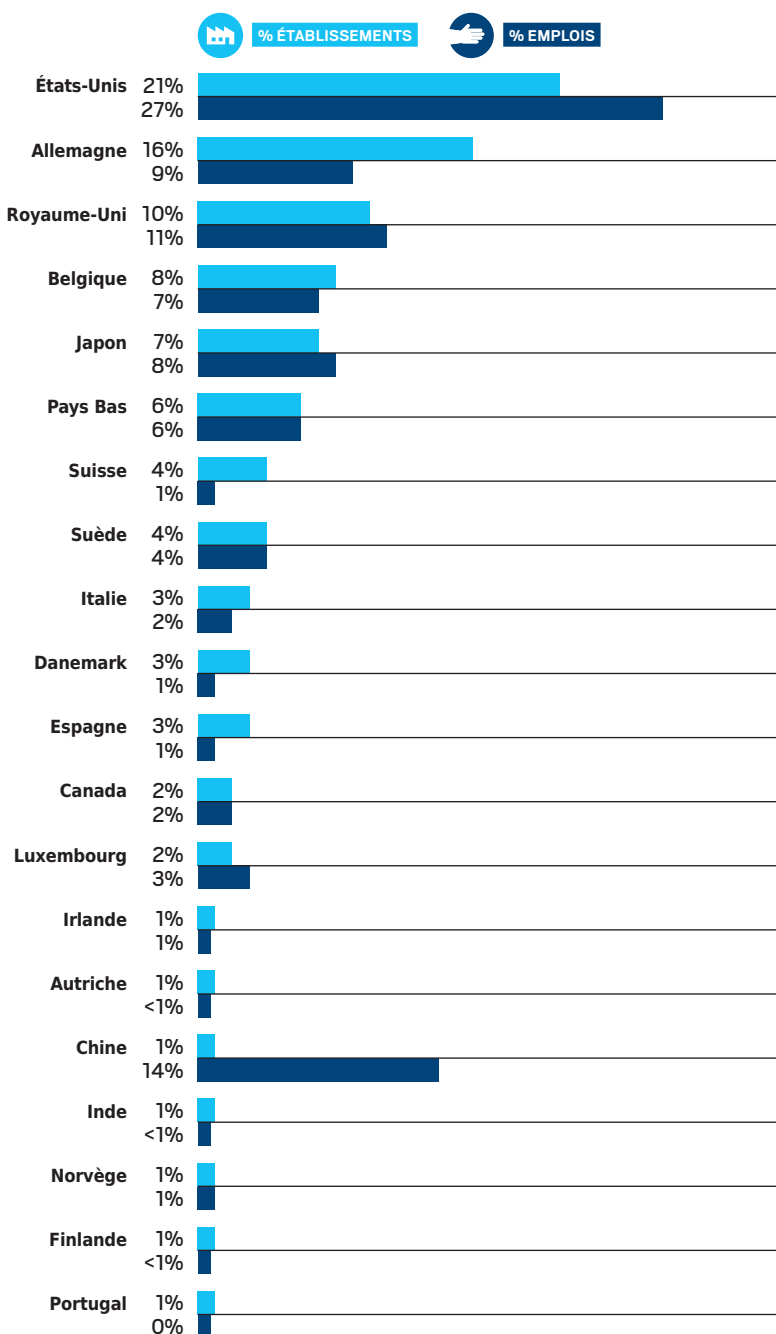
(13% non déterminés)

Les pays d'origine des investisseurs étrangers

Si les investisseurs étrangers sont européens pour la plupart (63%), les Etats-Unis représentent le 1^{er} pays investisseur en Bretagne (avec 21% des établissements à capitaux étrangers). Côté européen, c'est l'Allemagne qui occupe la 1^{re} place (avec 16% des établissements).

Les investisseurs nord-américains emploient près du tiers de la main d'œuvre des établissements à capitaux étrangers en Bretagne.

Établissements et emplois à capitaux étrangers en Bretagne



Les investisseurs nord-américains au tout premier plan

Les activités privilégiées par les investisseurs étrangers

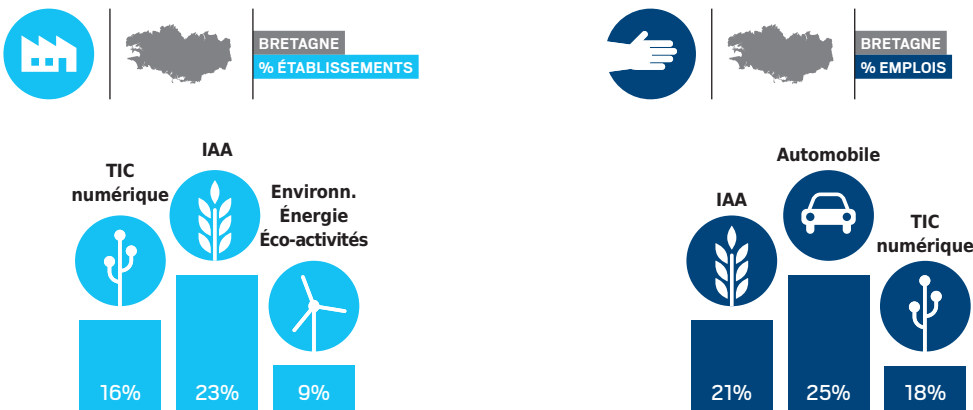
Les 2 principales filières industrielles de la Bretagne (IAA et TIC/numérique) sont aussi celles qui sont privilégiées par les investisseurs étrangers. Les filières environnement et éco-activités / énergies représentent près de 10% des sites étrangers (mais seulement 1% de la main d'œuvre).



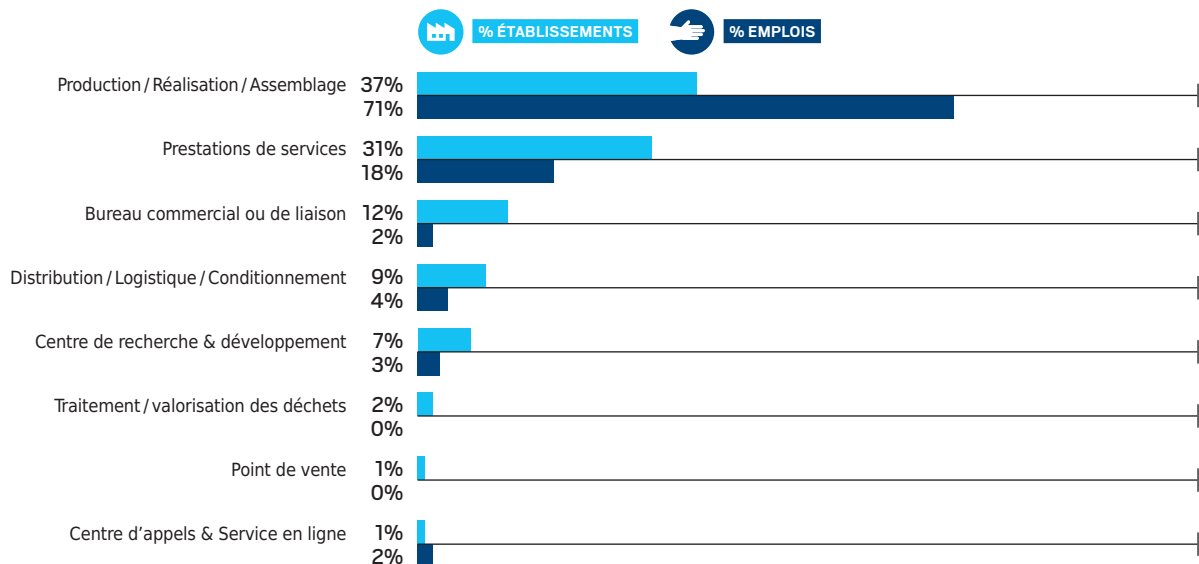
L'excellence bretonne attire les investisseurs

La fonction production est prépondérante : elle représente 37% des sites et emploie 23 094 salariés (soit 71%).

► Répartition par secteur d'activité des établissements à capitaux étrangers



► Nature des établissements à capitaux étrangers



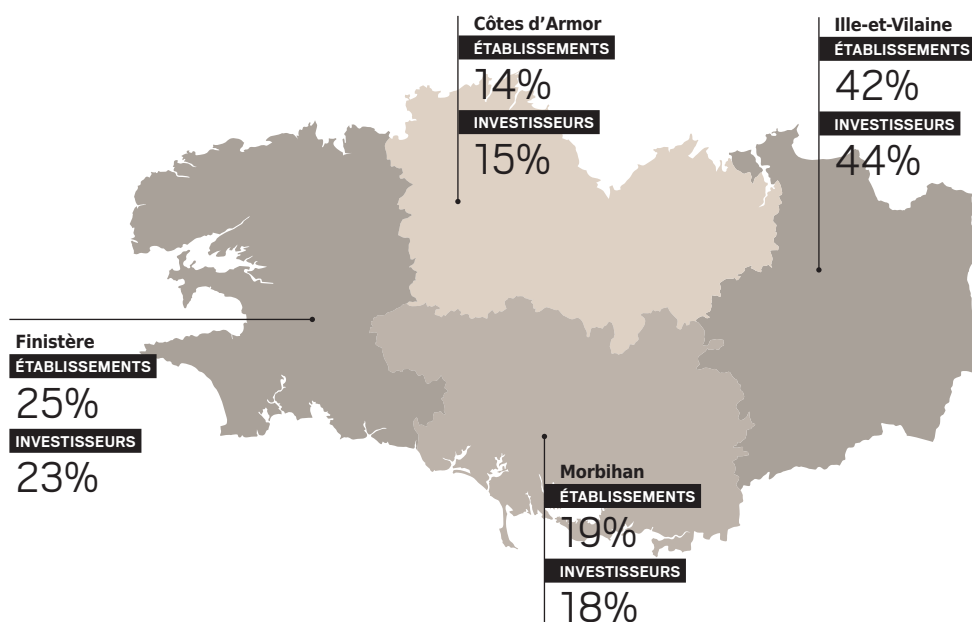
Les territoires visés par les investisseurs

L'Ille-et-Vilaine est le 1^{er} département d'accueil des investisseurs étrangers en Bretagne tant en nombre d'établissements bretons (42%) qu'en nombre d'investisseurs différents (44%).

Principalement présents en Bretagne, les investisseurs européens privilégient pour 65% les 2 départements opposés territorialement, le Finistère et l'Ille-et-Vilaine.



L'Ille-et-Vilaine, département d'accueil privilégié des investisseurs étrangers

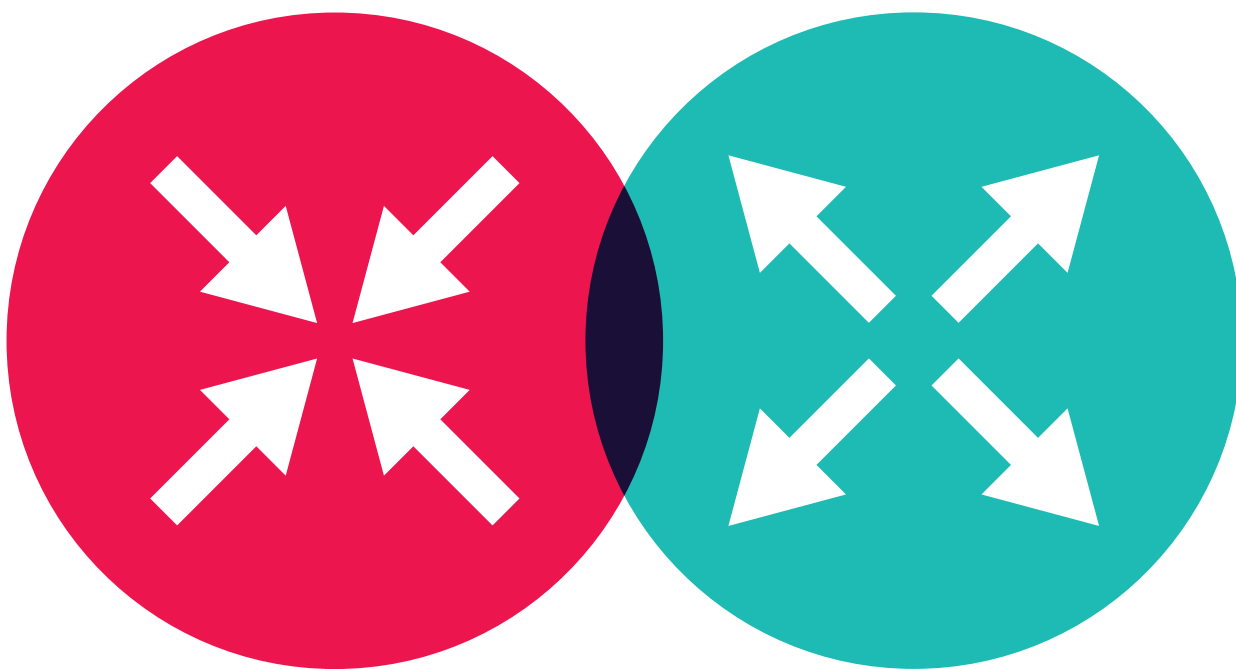


2/3 des Européens attirés par le Finistère et l'Ille-et-Vilaine

▶ Répartition par département selon l'origine des capitaux étrangers

	Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan
Europe	10%	17%	25%	13%
Amérique	2%	5%	12%	3%
Asie	2%	3%	4%	2%
Afrique	0%	0%	1%	1%
Total	14%	25%	42%	19%

(10% des investisseurs européens sont localisés dans les Côtes d'Armor)



Avec le soutien de / With the support of

